


Principales restrictions réglementaires applicables en situation de sécheresse

ARROSAGES	NETTOYAGES	PISCINES
 pelouses, jardins, espaces verts publics et privés	 terrasses, toitures et façades	 Vidange et remplissage
 golfs et terrains de sport	 voiture	privées
	 voies	publiques



Les restrictions et interdictions mentionnées sont valables quelle que soit la ressource sollicitée :
eaux issues du réseau d'eau potable (robinet), cours d'eau, plans d'eau, eaux de sources et issues de puits.

AGRICULTURE



En situation de crise les exploitants doivent réduire leur consommation d'eau pour l'irrigation et respecter les horaires mentionnés par l'arrêté.

PLANS D'EAU



Vidange et remplissage interdits pour tous niveaux

INDUSTRIE



Plan d'économie d'eau selon les niveaux d'alerte

 En cas de non respect de la réglementation, le contrevenant est passible d'une sanction pouvant aller jusqu'à **1500 €**



Les eaux de pluie stockées par les particuliers hors période de sécheresse ne sont pas soumises aux prescriptions ci-dessus.